



Mallegès

INFOS

JOURNAL MUNICIPAL #04 JANVIER 2024



22
JEUNESSE



8
AMÉNAGEMENTS



20
FESTIVITÉS

LES TEMPS FORTS DE 2023



LES PREMIERS VŒUX DU MANDAT EN PRÉSENTIEL

Contraints d'annuler la cérémonie des vœux à la population en 2021 et 2022 en raison de la Covid, Corinne Chabaud et le conseil municipal profitent du 27 janvier 2023 pour enfin renouer avec cette tradition. Un moment de partage autour de l'actualité de Mollégès et des projets pour le village, dans une ambiance conviviale appréciée de toutes les générations.

UN POUR TOUS ET TOUS POUR L'ENVIRONNEMENT

Initiée par la Région avec l'opération "Nettoyons le Sud", la journée éco-citoyenne réunit toutes les bonnes volontés autour d'actions en faveur de l'environnement. Particuliers, associations et conseil municipal œuvrent main dans la main pour un village sain, propre et durable. Cette journée intergénérationnelle fait naître de jolies pousses et de belles idées.

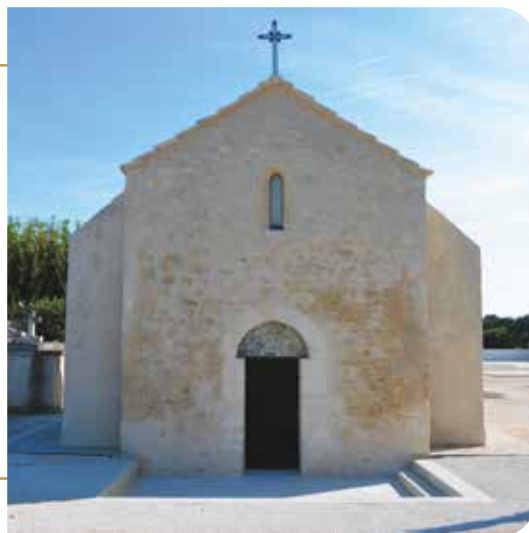


ÉTÉ COMME HIVER, ON GARDE LE SENS DE LA FÊTE

Parce qu'il n'y a pas de saison pour faire la fête et honorer les traditions provençales, les associations du village invitent toutes les générations à se rassembler lors de la Saint-Pierre et de la Saint-Éloi notamment. Pour conclure l'année en beauté, un magnifique feu d'artifice est venu saluer l'arrivée du Père Noël pour le plus grand bonheur des enfants... et des parents.

LA CHAPELLE SAINT-THOMAS, LE PATRIMOINE À L'HONNEUR

Au cœur d'un cimetière en proie à de multiples aménagements (création d'un jardin du souvenir et réfection des portails d'entrée), la réhabilitation de la chapelle Saint-Thomas est une réussite remarquable aux dires des Mollégeois. Financé à 75 % par le Département et la Région, ce chantier démontre l'attachement de tous au patrimoine et à l'histoire du village.



LE CAMION-PISCINE, L'ATTRACTION DE LA RENTRÉE

En partenariat avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la municipalité propose un apprentissage gratuit de la nage pour les plus jeunes et des cours ouverts à tous grâce au camion-piscine. Ce dispositif innovant, animé par deux maîtres-nageurs sauveteurs, aura notamment bénéficié aux élèves de CE1, bébé-nageurs et enfants de l'accueil de loisirs.

LE PARTI D'EN RIRE AVEC "MOLLÉGÈS EN SCÈNE"

Promouvoir "Octobre Rose", qui encourage le dépistage du cancer du sein, et le théâtre comique populaire ne sont pas incompatibles. La seconde édition de "Mollégès en Scène" le prouve avec trois jeunes étoiles montantes du stand-up (Le Point Virgule) et trois comédiens confirmés (Mon voisin nu) pour deux soirées à pleurer de rire, dans une salle comble.





Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la **population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc. vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Corinne CHABAUD

1^{ère} adjointe : Evelyne FAURE
Délégations : Finances – Urbanisme – Vie locale – Ressources humaines

2^e adjoint : Benoît FABRE
Délégations : Jeunesse – Enfance – Vie scolaire – Sport

3^e adjointe : Guylaine PEYTIER
Délégations : Environnement – Affaires sociales – Cérémonies

4^e adjoint : Serge MARUZZO
Délégations : Vidéo-protection – Bâtiments communaux – Communication – Associations

5^e adjointe : Annie MARY
Délégations : Culture – Patrimoine – Tourisme

6^e adjoint : Jean-Paul DUREAU
Délégations : Sécurité – Voirie – Marchés publics – Appels d'offre

Conseiller municipal délégué : Patrick MARCON
Délégations : Sécurité et Tranquillité publique – Personnel municipal technique – Transports scolaires et Mobilité

Conseiller municipal délégué : Vincent FAURE
Délégations : Agriculture – Fêtes

Conseillers municipaux
Maurice BRÈS
Gilles CASTEAU
Marie-Josée COSTE
Sandrine DESSAUD
Frédéric FABRE
Christine FABRIGOULE
Françoise FARAUDO
Manon PARRAUD
Marion PITRAS
Jean-François RIGAT

Conseillers municipaux d'opposition
Clément CHABAUD
Vivian LOESEL
Jean-François HURIER
Marie BRUGIÈRE

RECENSEMENT

La campagne de recensement de la population a débuté le 18 janvier et s'achèvera le 17 février. La municipalité de Mollégès a mandaté 5 agents recenseurs : Nadine Lambert, Nicole Pélissier, Nadine Pélissier, Paulette Sicard et Florent Julien. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Gagnez du temps et participez au recensement en ligne : c'est simple, rapide et sûr !

- rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr
- cliquez "Ici, je réponds au questionnaire"
- saisissez votre code d'accès et votre mot de passe, figurant sur la notice internet reçue par courrier ou remise par un agent recenseur
- saisissez les identifiants de votre logement qui figurent également sur la notice internet
- laissez-vous guider pour remplir le questionnaire qui comprend des questions sur votre logement et des questions individuelles
- cliquez sur "envoyer le questionnaire".

Plus d'informations sur le-recensement-et-moi.fr



“ En 2024, nous allons instaurer des nouveaux rendez-vous de proximité pour échanger ensemble sur vos attentes et votre vision du village. ”

CHÈRES MOLLÉGEOISES ET CHERS MOLLÉGEOIS,

La cérémonie des vœux a permis d'échanger sur nos réalisations et nos projets pour l'avenir de notre village. Un rendez-vous incontournable, dans la lignée de notre travail de terrain pour mieux cerner les besoins, les envies, les interrogations aussi, des Mollégéois. Et parce que la proximité est notre ADN, en 2024, nous allons venir à votre rencontre pour évoquer vos attentes et les éventuelles problématiques auxquelles vous êtes confrontés au quotidien.

Depuis bientôt quatre ans, nous sommes engagés sur plusieurs fronts en respectant notre ligne de conduite et votre confiance.

Après la création de l'accueil de loisirs et sa fréquentation croissante depuis près de trois ans, notre prochain chantier d'envergure est la construction d'une structure dédiée à cet accueil des enfants de 3 à 12 ans. Par la suite, une Maison des Jeunes verra le jour, permettant aux ados de se retrouver dans un cadre qui leur sera réservé.

En matière environnementale, nous avons adopté la politique "un arbre coupé, un autre planté" lors des différents épisodes de suppression des platanes chançrés dans le centre du village. L'aménagement de l'avenue du Comtat a été largement axé sur la création d'espaces verts, tout comme l'entrée Est et le rond-point du cimetière. Dans le même esprit, viennent de s'achever les travaux d'aménagement des espaces verts du centre socio-culturel.

Nous avons équipé l'ensemble de l'agglomération d'un système de vidéo-protection de haute technologie, car votre sécurité est l'une des principales préoccupations de notre équipe. Nos efforts se portent aussi sur la collaboration active de la Police Municipale avec les services de la Gendarmerie Nationale pour le maintien de l'ordre public dans le village.

Malgré la crise sanitaire, nous avons développé et pérennisé un programme culturel de qualité, avec "Mollégès en Scène". Votre participation et vos remarques démontrent tout l'intérêt que vous y accordez. Sachez que nous sommes très sensibles à vos réactions et vos retours positifs nous encouragent à continuer dans cette voie.

Notre patrimoine fait également l'objet de toute notre attention. La magnifique réhabilitation de la chapelle Saint-Thomas en est une preuve. Ce fut un chantier délicat et cette opération, confiée à des experts, est une belle réussite de mise en valeur de notre héritage historique.

La vie associative se développe pour notre plus grand plaisir. Nous multiplions les équipements pour accueillir les nombreuses activités culturelles, artistiques ou sportives. Le tissu associatif est au cœur de la vie et du lien social dans le village. Nous lui renouvelons tout notre soutien et les subventions communales n'ont pas failli à cette volonté.

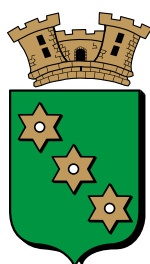
Avant de vous inviter à poursuivre la lecture de ce 4^e numéro de "Mollégès Infos", je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur et de santé. Prenez soin de vous et à très bientôt !

Corinne Chabaud

Maire de Mollégès

Présidente de Terre de Provence agglomération

et Vice-Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône



Mollégès INFOS #04

Journal municipal

1 Place Hôtel de Ville - 13940 Mollégès

04 90 95 03 51

com.molleges@orange.fr

www.mairie-molleges.fr

Ville de Mollégès

Directrice de la publication : Corinne CHABAUD

Crédit photos : Ville de Mollégès, Hervé BERNON, Studiomarks, Sébastien JOUVE, DR

Conception graphique : Ludovic DANGLES-LACQUOIS

Impression : Imprimerie Les Presses de la Tarasque
13150 TARASCON

Tirage : 700 exemplaires



UN BUDGET RÉFLÉCHI À LA HAUTEUR DE NOS AMBITIONS

Malgré un contexte de crise sanitaire et inflationniste, la gestion financière de la commune sur les années 2020 à 2022 reste globalement très satisfaisante, grâce à une vigilance budgétaire soutenue et raisonnée. La gestion financière est maîtrisée autant en matière de fonctionnement que d'investissement. Le budget 2023 a été construit dans la même lignée, et les prévisions pour 2024 incitent à la confiance.



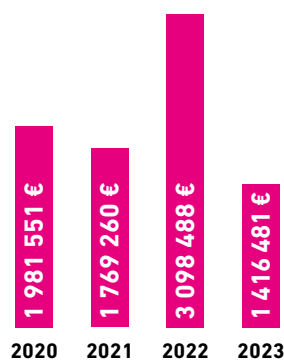
En 2024, le principal projet sera bien entendu la construction de l'accueil de loisirs. Les travaux ont débuté en janvier pour une opération qui sera livrée pour les vacances d'été 2025 !

D'autres nombreuses réalisations sont également budgétisées et programmées pour le prochain exercice. Une fois de plus, nous remercions le Département des Bouches-du-Rhône pour son important et infailible soutien financier.

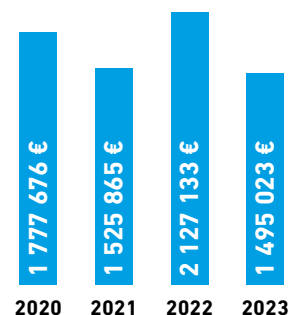
SECTION D'INVESTISSEMENT

Entre 2020 et 2023, l'effort d'investissement a été maintenu. De nombreux projets ont été réalisés : aménagements de l'entrée Est, de l'avenue du Comtat, de l'étage du Mas Chabert, création du parking dit "Boulangier", extension de la vidéoprotection, acquisitions foncières et de matériel technique pour ne citer que les plus importants. Soit un total réalisé de près de 7 000 000 €, subventionnés entre 60 et 80 %, en majeure partie par le Département des Bouches-du-Rhône.

ÉVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



193 €

Notre capacité d'autofinancement et l'aide de nos partenaires financiers nous permettent de ne pas avoir recours à l'emprunt. Ainsi la commune de Mollégès reste l'une des moins endettées du Département : 193€/habitant contre 663€ pour la moyenne de la strate (ville de taille identique) en 2021.

20 ans

Depuis 2004, les taux communaux de la taxe foncière n'ont pas été augmentés. La municipalité refuse d'alourdir la facture fiscale de la population, déjà impactée par l'inflation. Ce sera donc la 20^e année sans hausse à Mollégès !

6 925 698 €

Afin de préserver le cadre de vie des Mollégeois et de garantir des équipements modernes à toutes les générations, la municipalité poursuit sa politique d'investissement à hauteur de 6 925 698,92 € depuis 2020.

550 527 €

Il s'agit du résultat positif de la section de fonctionnement (3 018 036 € - 2 467 509 €) sur l'exercice 2023.



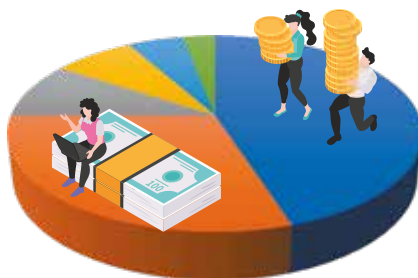
LA PROXIMITÉ, L'ENJEU MAJEUR DU QUOTIDIEN

Maintenir la qualité des services publics à la population et soutenir le tissu associatif du village (132 191 € de subventions versées en 2023) sont les priorités de la municipalité.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 018 036 €

- Services fiscaux : 45 %
- Dotations communautaires : 30 %
- Dotations de l'État : 9,3 %
- Services communaux : 7,5 %
- Divers : 5,2 %
- Locations : 3 %



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 467 509 €

1 149 476 €

Entre 2020 et 2023, les dépenses liées au personnel communal ont subi une augmentation de 30 % (1 149 476 € contre 889 307 € il y a trois ans).

En voici les explications :

Mesures et politiques communales :

- renforcement des effectifs pendant la période Covid-19 aux services entretien des bâtiments scolaires, restauration scolaire, surveillance périscolaire...
- création de deux postes : direction du centre de loisirs et communication
- mise en place du CIA (complément indemnitaire annuel), une prime annuelle destinée à valoriser le présentiel des agents

Mesures gouvernementales :

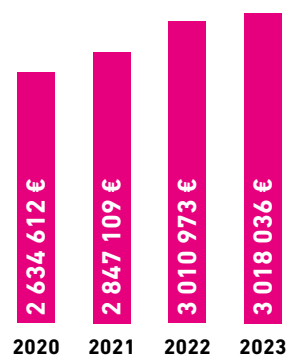
- 1^{er} janvier 2022 : revalorisation des rémunérations des agents catégorie C et réduction de moitié des durées d'avancement (+ 7 200 € par an de dépenses supplémentaires et pérennes pour la commune)
- 28 juin 2023 : revalorisation du point d'indice de 1,5% (+ 11 000 € par an)
- 1^{er} juillet 2023 : attribution de points d'indice majoré catégorie C (+1500 € par an)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le pourcentage de variation entre 2020 et 2022 est proportionnel en ce qui concerne les dépenses et les recettes de fonctionnement, soit de l'ordre de 12,30% (+ 281 200 € pour les dépenses et + 376 400 € pour les recettes).

De même, l'excédent de fonctionnement a augmenté de 13,5 % permettant de dégager un autofinancement net de 450 000 € sur 2023, y compris le remboursement annuel du capital de la dette.

ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Jean-Paul
DUREAU
Sécurité - Voirie
Marchés publics
Appels d'offre



Serge
MARUZZO
Vidéo-protection
Bâtiments communaux
Communication - Associations



DES AMÉNAGEMENTS POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Entre chantiers de grande ampleur et travaux de proximité, la municipalité continue sa politique d'investissement afin d'améliorer la sécurité des Mollégeois et de poursuivre l'embellissement du village. Des efforts entrepris au nom de toutes les générations, et réalisés grâce au soutien financier majeur du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.



Subvention de 50 000 €

CHAPELLE SAINT-THOMAS

Réhabilitation complète du bâtiment
et création d'un parvis
Coût : 230 196 €



VILLAGE

Renforcement de la vidéo-protection (nouvelles caméras avec logiciel de reconnaissance)
Coût : 72 596 €



ÉCOLE MATERNELLE

Remplacement du petit train en bois
dans la cour
Coût : 7 504 €



CENTRE SOCIO-CULTUREL

Création d'un cheminement piéton, réfection du parvis et aménagement paysager
Coût : 214 521 €



AVENUE DES PALUDS

Création d'un logement communal derrière la Mairie
Coût : 172 224 €



AVENUE DU COMTAT

Réhabilitation de la voirie, aménagement de mobilier urbain et végétalisation des trottoirs
Coût : 39 865 €



PLACE DU CHEVAL ET AVENUE DU LAURON

Remplacement des platanes malades par des micocouliers et des tilleuls
Coût : 29 939 €



VILLAGE

Attribution de subventions aux particuliers pour rénovation urbaine (façades, menuiseries...)
Coût : 30 705 €



GIRATOIRE DE L'ANCIENNE POSTE

Remplacement des deux panneaux lumineux d'information
Coût : 13 603 €





VILLAGE

Modernisation de l'éclairage public avec généralisation du système à LED
Coût : 261 470 € (engagés sur 2023)



VILLAGE

Installation de panneaux de signalisation aux entrées de ville
Coût : 19 512 €



STADE MONTMAJOUR

Remplacement des lanternes à sodium par des projecteurs LED
Coût : 48 000 €



JARDIN DU SOUVENIR

Création au cimetière d'un espace dédié à la dispersion des cendres et plantation de végétaux
Coût : 10 479 €



WC PUBLICS

Aménagement de grilles pour la fermeture du local
Coût : 4 067 €



ROUTE DE SAINT-ANDIOL

Lancement des études pour la construction du futur Accueil de loisirs
Coût : 75 792 €



CHEMIN DE BOUSCARON

Pose d'un nouvel enrobé sur une partie de ce chemin rural
Coût : 94 917 €



PLACE DU STADE MONTMAJOUR

Plantation d'un tilleul et pose de schiste, naturel et écologique
Coût : 20 185 €



CIMETIÈRE

Réfection des piliers et des portails d'entrée
Coût : 24 501 €



VILLAGE

Plantation de vivaces, économes en eau dans les jardinières
Coût : 4 400 €

DES PARTENAIRES MOBILISÉS

Le **SMED** (Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône) est régulièrement sollicité par la municipalité pour des aménagements de voirie : enfouissement des lignes électriques et télécom (chemin du Bouscaron) et enfouissement des fils nus et des lignes télécom (chemin Moulin à vent, de la D24 au lotissement des Acacias).

Par ailleurs, l'intervention d'**ENEDIS** a permis la suppression de la ligne haute tension route de Plan d'Orgon jusqu'à la zone artisanale (chemin de Poupaille) et l'enfouissement des réseaux de la zone d'activité jusqu'aux écuries du Mas de Robin.

LES VERTUS DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Au terme de trois mois d'essai, l'extinction partielle de l'éclairage public a été validée par la municipalité. Les enjeux sont multiples : économies d'énergie, maîtrise des dépenses publiques, lutte contre la pollution lumineuse et préservation de la biodiversité.



À l'exception des grands axes de circulation (Saint-Andiol - Eygalières, Plan d'Orgon - Mollégès centre, et Vieille route de Saint-Rémy - Mollégès gare), l'éclairage public se met en veille au cœur de la nuit : de 23h à 6h (octobre-mai) et de 1h à 6h (juin-septembre).

Le temps d'éclairage passant de 4095 heures (chiffres de 2021) à moins de 3 000 sur douze mois.

Une extinction partielle dont bénéficient les riverains (sans altérer leur sécurité, contrairement à certaines idées reçues), mais également la faune et la flore menacées par une surexposition lumineuse.

UNE EXPÉRIMENTATION VALIDÉE À 81 %

Réalisée entre le 15 décembre 2022 et le 15 février 2023, la consultation auprès des Mollégeois sur l'extinction des points lumineux (de 23h à 6h du matin, hors grands axes de circulation) s'est révélée sans équivoque : 75 % des sondés n'ont pas été gênés par cette expérimentation et 81 % sont favorables à sa mise en place définitive. Le conseil municipal valide donc cette expérimentation encouragée par la population, en vue d'effectuer des économies d'énergie et, donc, de réduire la facture.

UN PARC BIENTÔT 100 % LEDS

La dernière phase de la modernisation de l'éclairage public sera terminée au printemps. Tous les points lumineux de Mollégès seront alors équipés en éclairage LEDs. Ces ampoules consomment peu d'électricité et leur rendement est excellent. Depuis le 1^{er} janvier, la municipalité dispose d'un logiciel de télégestion pour un éclairage public adapté.

EN 2023, L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À MOLLÉGÈS :

- 644 points lumineux (1 pour 4 habitants)
- 49 161 € de facture énergétique.



DES PONTS À ENTREtenir

L'ASA des Arrosants de Mollégès rappelle à tous les propriétaires de ponts et de martelières qu'ils sont responsables de leur entretien. En zone agricole, il est en effet nécessaire de veiller à ce que ces ponts ne soient pas obstrués, notamment par des déchets végétaux (gazon tondu, branchages...), afin de ne pas subir d'inondations en cas de fortes pluies.

RAPPEL : chaque parcelle doit compter un espace de 4 mètres entre le ruisseau et le mur de clôture. Un dégagement indispensable afin de faciliter l'entretien des filloles. Avant d'entreprendre des travaux touchant au réseau d'arrosage, il est impératif d'en demander l'autorisation écrite à l'ASA des Arrosants de Mollégès.

Renseignements : 06 80 10 82 91

LA CANTINE SE MET AU COMPOSTAGE

Depuis plusieurs mois, la municipalité a mis en place en partenariat avec Terre de Provence agglomération des composteurs à la cantine. Les enfants y déposent leurs déchets alimentaires et le compost récupéré servira d'engrais pour les plantations de la commune.





LES BELLES PROMESSES DE LA JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

Samedi 15 avril, les Mollégeois ont retroussé leurs manches et participé à l'opération "Nettoyons le Sud", initiée par la Région Sud et animée par la municipalité et les associations du village. Un bel élan de générosité au service de l'écologie et des générations à venir.



C'est à l'Espace Manson qu'a été donné le coup d'envoi de cette 2^e édition. Au programme : le ramassage des déchets (facilité par la rotation de calèches dans le village et ses alentours), le pique-nique zéro déchet offert par la municipalité (sur simple inscription pour éviter le gaspillage) et les ateliers pratiques (fabrication de nichoirs, de mangeoires, de jardins potagers, de ruches...).

Les enfants des écoles de Mollégès et de l'accueil de loisirs avaient été sensibilisés à cette noble cause, pour participer en famille à cette journée éco-citoyenne. Une tombola a conclu ce rendez-vous désormais ancré dans le calendrier.

La municipalité remercie la Région Sud, Terre de Provence agglomération, les associations du village, l'ensemble du personnel municipal et, bien sûr, les Mollégeois pour leur présence. Félicitations aussi à Mounier EARL les Valleyguettes, OMAG, les Poulettes de Bazaine, la Tapy, Christian Fain, le Jardin du Papet, Guillaume et Claire Borel pour leur aide dans l'organisation de cette journée.

Prochain rendez-vous : samedi 13 avril



DES BACS À FLEURS "MAISON"

Lors de cette journée consacrée à l'environnement, des ateliers de repotage ont été mis en place.

Petits et grands ont planté et décoré les bacs à fleurs mis à disposition par la commune. Les agents des services techniques municipaux les ont ensuite répartis dans le village.

UN PARTENAIRE FINANCIER PRIVILÉGIÉ POUR MOLLÉGÈS

En 2023, plusieurs projets lancés par la commune de Mollégès se sont concrétisés ou le seront très prochainement, grâce au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, qui intervient dans le cadre du contrat départemental de développement et d'aménagement signé avec la collectivité en 2021 : réfection de l'avenue du Comtat, création du parking dit "Boulangier", acquisition de véhicules et gros équipements, construction d'un accueil de loisirs sans hébergement, réfection du chemin de Bouscaron, création d'une aire de sport, réaménagement du parking de la gare et de ses abords, aménagement des extérieurs de l'espace Manson... Inaugurée en septembre dernier, la chapelle Saint-Thomas brille à nouveau grâce à une restauration majestueuse. Autant d'investissements détaillés en pages 8, 9, 10 et 11.

Le Département prévoit plus de 2,5 M€ de subventions pour la commune de Mollégès sur la durée du contrat. Le dossier majeur reste la construction d'un accueil de loisirs sans hébergement, qui représente 1,9 M€ de dépense subventionnable et une aide départementale de 1,14 M€, déjà votée dans son intégralité par le Département.

La municipalité remercie très sincèrement la présidente du Département des Bouches-du-Rhône, Martine Vassal, pour son engagement sans faille au profit du développement des communes : 86 M€ en 2023 !



LE MOT DE CORINNE CHABAUD

Être conseillère départementale ne signifie pas pour autant travailler seulement pour Mollégès. Je suis présente et à l'écoute de tous les habitants, de toutes les forces vives, de toutes celles et ceux qui s'investissent ou ont besoin de moi sur le canton. Dans ma délégation - la commande publique départementale - 80 % des marchés de travaux de voirie et du bâtiment ont été attribués à des entreprises départementales et vertueuses en terme environnemental.

Travailler à construire l'avenir aux côtés de la présidente Martine Vassal, au sein d'un exécutif départemental engagé (le groupe "Provence Unie"), m'efforcer chaque jour de concrétiser des projets responsables et solidaires pour mon canton, c'est un choix que j'ai fait il y a maintenant neuf ans lorsque vous m'avez fait confiance et m'avez élue au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.



Invitée par Corinne Chabaud en mairie de Mollégès, Martine Vassal a rencontré plusieurs maires et élus du territoire.



Le camion-piscine du Département favorise l'apprentissage de la nage. La commune en a bénéficié cet automne.



L'ES13 propose aux 55 ans et plus de s'initier au "football en marchant" à Mollégès avec Manuel Amoros.



Chaque année, l'ES13 offre un colis de Noël à tous ses adhérents. Inscriptions auprès du président Roger Pellequer.

TAXE D'AMÉNAGEMENT DÉCLARATIVE : TOUTES LES MODALITÉS

Perçu par la commune et le département, cet impôt sert principalement à financer les équipements publics (réseaux, voiries...) nécessaires aux futures constructions et aménagements.



Depuis le 1^{er} septembre 2022, vous devez déclarer à partir de votre espace sécurisé sur le site des impôts les éléments nécessaires au calcul de la taxe d'aménagement dans un délai de 90 jours après l'achèvement de vos travaux au sens fiscal.



"Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue."

- **Lorsque le montant de la taxe est inférieur à 1 500 €**, vous recevez une demande de paiement unique à partir de 90 jours de la date de fin des travaux.
- **S'il dépasse 1 500 €**, il est divisé en deux parts égales. Vous recevez les titres de perception dans les délais suivants :
 - à partir de 90 jours de la date d'achèvement de vos travaux
 - 6 mois après la 1^{ère} demande

QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

La taxe d'aménagement est due si vous entreprenez des opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments nécessitant l'obtention d'une des autorisations d'urbanisme suivantes : permis de construire, permis d'aménager et autorisation préalable.

RAPPEL : cette taxe est également due en cas de construction ou d'aménagement sans autorisation ou en infraction à l'autorisation accordée.

TOUT SAVOIR SUR LES LOGEMENTS VACANTS...

La taxe sur les logements vacants (TLV) s'applique sur la commune de Mollégès (classée en catégorie B2) : zone "en déséquilibre" par arrêté du 2 octobre 2023 - article D. 304-1 du code de la construction et de l'habitation). La déclaration des logements vacants doit être effectuée sur votre espace personnel fiscal. La taxe est recouvrée par les services fiscaux de l'État. La taxe est calculée d'après la valeur locative cadastrale (loyer annuel que la propriété pourrait produire si elle était louée). Cette valeur locative est revalorisée chaque année, en particulier en fonction de l'augmentation des prix. Le montant de la taxe est obtenu en multipliant la valeur locative par un taux d'imposition. Ce taux est fixé à 17 % pour la 1^{ère} année d'imposition et 34 % pour les années suivantes.

... ET LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

La commune de Mollégès est soumise à une tension immobilière élevée, caractérisée par un déséquilibre fort entre l'offre et la demande. Conformément aux dispositions du code général des impôts lui permettant de majorer d'un pourcentage compris entre 5 % et 60 %, la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'appliquer la majoration minimale de 5 % par délibération du 22 septembre 2023.

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

La municipalité rappelle que les arbres, les arbustes et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et en réduisant la visibilité des automobilistes. Il est donc impératif pour les riverains de procéder à l'entretien des plantations à proximité du domaine public. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée.

COMMISSION D'URBANISME

Elle examine les dossiers de Permis de Construire et les Demandes Préalables en s'assurant que le projet déposé est conforme au Plan Local d'Urbanisme, consultable en mairie pendant les heures d'ouverture :

- le lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h sans rendez-vous
- les mardi, mercredi et jeudi : fermé au public
- le vendredi de 8h à 12h sur rendez-vous uniquement.

UN ACTEUR DE TERRAIN POUR 13 COMMUNES



À VOTRE ÉCOUTE AVEC LA JOURNÉE DE LA FAMILLE CONNECTÉE

Près de 1200 personnes se sont retrouvées à Graveson à la rentrée afin de participer à cet événement dédié à la prévention, sur l'usage et le danger des outils numériques pour les jeunes générations (cyber-harcèlement, fake news, réseaux sociaux, troubles du sommeil...). Un moment d'échange apprécié par tous grâce à des ateliers sportifs, ludiques et culturels animés par des professionnels. La Convention Territoriale Globale - composée des représentants des communes, de **Terre de Provence agglomération** (plus précisément le Pôle Cohésion Sociale) et de la Caf des Bouches-du-Rhône - a fait le choix de travailler en étroite collaboration avec la MSA sur le thème : "être parent à l'ère numérique, un défi de taille". Construite autour d'un parcours par proposé par âge (0-3 ans/3-6 ans/6-11 ans/12-17 ans), cette Journée de la Famille Connectée était organisée en quatre 4 pôles (motricité, lecture, jeux et débats/temps d'échange) et a connu un beau succès populaire.

À VOTRE SERVICE AVEC LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES

En France, le numérique se développe à grande vitesse. Mais il existe souvent une fracture entre l'expansion des nouvelles technologies et leur emploi par les citoyens. Forts de ce constat, les élus de **Terre de Provence agglomération** se sont saisis de l'opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services et ont prolongé le service pour les trois ans à venir, avec une équipe de trois conseillères pour l'ensemble des communes. Le champ d'action est vaste et concerne l'ensemble des outils du numérique courant : smartphones, tablettes, ordinateurs...



À **Mollégès**, la permanence est assurée en mairie par Orianna ou Soukaïna le lundi de 8h à 12h (une semaine sur deux), de préférence sur rendez-vous. À votre écoute, ces conseillères apportent une réponse personnalisée à vos demandes.

Contact : 06 22 54 42 72 - conseilnumerique@terredeprovence-agglo.com



ET SI ON SORTAIT ?

- Découvrez le territoire à vélo et suivez les 7 boucles cyclo-touristiques sur votre smartphone.
- Réservez une table et dégustez les spécialités gourmandes de notre territoire en 1 seul clic.
- Soyez à l'affût des dernières nouveautés avec le Guide des Expériences autour de 8 aventures uniques.
- Restez informés de l'actualité l'Office de Tourisme Intercommunal de Terre de Provence en vous abonnant à l'infolettre hebdomadaire et en nous suivant sur les réseaux sociaux !

Contact : 04 90 24 25 50 - myterredeprovence.fr -   - accueil.oti@terredeprovence-agglo.com

UN SIÈGE TOUT NEUF EN 2024

Implanté à Eyragues en face du Parc des Poètes, le siège de **Terre de Provence agglomération** est en cours d'extension. Éligible au label "Bâtiment Basse Consommation rénovation", le projet de réhabilitation viendra compléter le bâtiment neuf déjà achevé. Il devrait être livré avant l'été 2024 et accueillir l'ensemble des services de la collectivité.





LE +

Un déchet non trié revient 10 fois plus cher à l'habitant (99,89 € contre 9,53 € !)

COLLECTER ET RECYCLER PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Actuellement, il existe 9 points de collecte (verres, emballages et papiers) à **Mollégès** :

- la gare
- le stade
- le centre socio-culturel
- lotissement la Coquillade
- lotissement les Cyprès
- lotissement le Malpas
- la cantine
- le centre de secours et d'incendie
- la place du Marché

En partenariat avec **Terre de Provence agglomération**, la municipalité prévoit de déployer de nouveaux points de collecte afin de favoriser la propreté dans le village et sur les chemins ruraux. Cinq ou six lieux sont à l'étude et ces conteneurs de tri concerneront le verre, les emballages, les papiers... et les cartons. Un service de proximité attendu par tous !

MOLLÉGÈS PRÈS DU PODIUM

En 2022, un habitant de **Terre de Provence agglomération** a produit en moyenne 35,73 kg de verre, soit une augmentation de 3,43 % par rapport à 2021. **Mollégès** fait partie des bons élèves avec 39,95 kg. Encore quelques efforts pour monter sur le podium des communes les plus performantes !



LE +

Le verre non trié entraîne un coût supplémentaire pour la collectivité de 49 237 €/an (pour 165 tonnes)

LA DÉCHETTERIE SÉCURISÉE

Afin de répondre aux obligations réglementaires et s'inscrire dans une démarche globale de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail dans les déchetteries, **Terre de Provence agglomération** procède à la mise en place de banques anti-chutes visant à renforcer la sécurité des sites et à augmenter la qualité du tri en favorisant la séparation des flux. Ces travaux ont nécessité la fermeture de la déchetterie de **Mollégès** pendant trois jours en novembre.

RAPPEL : il est strictement interdit de benner directement dans les grands containers. C'était déjà le cas avant, même si ce n'était pas respecté par tous.

COMPOSTER, C'EST GAGNÉ !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des bio-déchets est obligatoire pour les collectivités. **Terre de Provence agglomération** propose de vous équiper en composteurs collectifs (lotissement), individuels (maison) ou lombricomposteur (appartement). Il est possible de réduire de plus de 30 % le poids de vos poubelles en valorisant vos déchets de cuisine et de jardin.

Contactez le service déchets : 04 32 61 96 38

DÉPÔTS SAUVAGES = AMENDES + SANCTIONS PÉNALES

En 2022, plus de 1 290 tonnes de déchets issus de dépôts sauvages ont été collectés par les agents municipaux et intercommunaux du territoire. Face à ces actes d'incivilité inadmissibles, **Terre de Provence agglomération** va durcir son arsenal de sanctions comme la loi l'y autorise :

- **Amende jusqu'à 750 €** pour avoir laissé son conteneur ou son bac à ordures ménagères en permanence dans la rue
- **Amende jusqu'à 15 000 €** pour les particuliers (en plus des sanctions pénales) pour avoir jeté et abandonné des déchets dans la rue ou les chemins de campagne
- **Amende jusqu'à 75 000 €** pour les professionnels (en plus de deux ans d'emprisonnement) pour ces mêmes actes de dépôts sauvages



EAU & ASSAINISSEMENT : LES NOUVEAUTÉS



TÉLÉRELÈVE : CHANGEMENT DE COMPTEURS EN 2024

La **Régie des Eaux de Terre de Provence** remplacera d'ici fin 2026, l'ensemble de ses 27 500 compteurs d'eau potable globalement vieillissants sur les communes de Terre de Provence agglomération, par de nouveaux compteurs équipés d'un dispositif de relevé quotidien des consommations à distance.

Les 1 230 compteurs qui équipent la commune de **Mollégès** seront remplacés à partir des mois de mai et juin 2024 pour de nouvelles fonctionnalités de suivi des consommations attendues au cours du troisième trimestre 2024.

La télérelève d'un compteur d'eau potable consiste à utiliser des technologies de communication pour collecter automatiquement les données de consommation à distance. Cela améliore l'efficacité de la gestion de l'eau grâce à une surveillance plus précise. Ce projet est entièrement pris en charge par la Régie des Eaux. Une fois cette technologie opérationnelle, vous bénéficierez de nouveaux avantages tels que :

- Plus d'autonomie avec un suivi de sa consommation d'eau journalière en temps réel sur l'espace personnel dédié, donnant la possibilité de surveiller et de maîtriser sa consommation d'eau.
- Une facturation précise établie sur le volume d'eau réellement consommé, évitant ainsi les estimations.
- L'automatisation du système dispense l'abonné d'être sur place pour le relevé d'index lorsqu'un compteur est situé en domaine privé.
- Un service d'alerte en cas de détection de surconsommation inhabituelle.

MENSUALISATION, C'EST FAIT !

En 2022, la **Régie des Eaux de Terre de Provence** a mis en place le service de mensualisation des factures d'eau et d'assainissement. Un moyen simple et pratique vous permettant d'étaler le règlement de votre facture annuelle sur plusieurs mois. La commune de **Mollégès** bénéficie de ce service depuis novembre 2023.

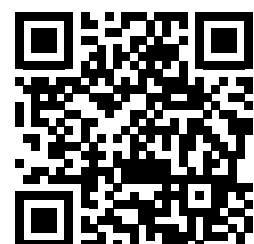
À ce jour, 7 des 13 communes de Terre de Provence agglomération ont désormais accès à ce service dont le déploiement se poursuivra jusqu'à la fin 2025.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, COMMENT ÇA MARCHE ?

Dès 2024, la **Régie des Eaux de Terre de Provence** sera amenée à réaliser des contrôles de bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectif (ANC) sur la commune de **Mollégès**. Ces dispositifs équipent individuellement les logements qui ne sont pas desservis par le réseau d'assainissement collectif.

Souvent à l'origine de nuisances et de pollutions des milieux, ces systèmes doivent être correctement entretenus par les occupants des habitations concernées et faire l'objet de vérifications régulières cadrées par la réglementation. Il est essentiel de respecter pour garantir un assainissement efficace et durable.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :



LA MUNICIPALITÉ ENCOURAGE LES BÉNÉVOLES

Fort d'un tissu associatif varié et multigénérationnel (comme l'a rappelé le Forum de la rentrée), le village s'anime toute l'année entre manifestations officielles et événements festifs. Des rendez-vous qui impliquent un investissement majeur des services techniques municipaux pour le prêt de matériel et l'installation des équipements. Le policier municipal est également mobilisé pour assurer la sécurité des Mollégeois. La fête peut alors commencer !

Toute l'année, la municipalité met gratuitement à disposition des associations plusieurs infrastructures communales : stade Montmajour, espace Manson, centre socio-culturel, Mas Chabert, salle des associations... Elle en assume également l'entretien et la maintenance.



132 191 €

Le montant total de subventions versé aux associations par la municipalité en 2023

REJOIGNEZ-NOUS !

SAINT-ELOI

06 88 79 04 00
toto.faire@neuf.fr

COMITÉ DES FÊTES

06 12 79 05 17
comitedesfetes.molleges@gmail.com

LI MANJO GRANOÛO

07 77 84 42 01
julien.sicard@hotmail.fr
06 40 21 20 17
parraudmanon4@gmail.com

COMITÉ ÉDIFICATION DU CHEVAL DE TRAIT

04 90 95 43 83
claudeparraud@orange.fr

PEP'SIC

06 18 67 11 26
pepsic13@yahoo.com

À VOIX HAUTES

06 14 49 74 03
richard.delecolle@orange.fr

REMEMBRANÇO

04 90 95 43 98
viviane.loesel@orange.fr

L'ANASTYLOSE

04 90 95 42 45

MOLLÉGÈS GROUP'ART

06 11 44 23 88
fteissedre@wanadoo.fr

LES DOIGTS AGILES

06 88 48 88 79
jacquelinegodart44@orange.fr

LES PÉNÉLOPES

07 85 15 49 96
pommetger6@gmail.com

USEP MATERNELLE

04 90 95 00 97
chris13670@bbox.fr

USEP PRIMAIRE

07 86 06 53 54
ecole2.molleges@orange.fr

LES AMIS DE L'ÉCOLE

06 65 35 05 97
stephanie30130@gmail.com

CRÈCHE POMMES REINETTES

06 72 15 45 67
presidence.pommes.reinettes@gmail.com

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

06 85 49 72 47
relaisalpillsmontagnette@gmail.com

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES CHASSEURS

06 87 19 56 35
arnaud.alain13@gmail.com

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA MOLLÉGEOISE

06 10 82 27 88
cchabaud13940@gmail.com

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

06 11 10 75 07
thomas.nouguier@sfr.fr

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

07 76 06 53 21
aldjsp@sd13.fr

CERCLE DU 3^e ÂGE ENTRAIDE SOLIDARITÉ 13

06 16 06 75 33
pellequer3@orange.fr

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

06 76 59 51 91
manpn@orange.fr

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

06 75 62 56 36
plandorgon@admr13.org

FNACA

06 16 79 50 59
fredie51@hotmail.fr

ASA (ARROSANTS)

04 32 61 14 39
guylaineasa@orange.fr

SSIAD VAL DURANCE

04 88 61 67 17
martin.admr@club-internet.fr

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS LA MANNE MOLLÉGEOISE

06 77 04 72 87
jerome.chabaud0595@orange.fr

ÉCO-PEPS MOLLÉGÈS

06 02 33 72 93
ecopepsmolleges@gmail.com

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX DE MOLLÉGÈS

04 90 95 16 94
jeanguymarc@laposte.net

MICHEL'S FARM APPALOOSA & QUARTER HORSES

06 24 97 21 52
michelpouzol@sfr.fr

FOOTBALL CLUB MOLLÉGÈS-EYGALIÈRES

04 90 95 09 61
fcmolleges@aol.com

CYCLO-VTT MOLLÉGÈS

06 01 44 11 92
alain.clavel313@orange.fr

LA COMPAGNIE BLEUE

Danse : 04 90 95 43 98
marianne_707@msn.com
Anglais : viviane.loesel@orange.fr

TENNIS CLUB

tennisclubeygalieres@gmail.com

LOTUS YOGA

06 61 97 17 66
lotusyoga44@gmail.com

ATHLETIC CLUB SAINT-ANDIOLAIS

09 71 38 74 48
jacky.tallet@orange.fr

ALPILLES 4X4 ORGANISATION

06 75 21 95 15
alpillles44organisation@yahoo.fr

FOOTBALL CLUB VÉTÉRANS MOLLÉGÈS

06 20 24 25 81
bvo.thbregu@orange.fr

SPORT & BIEN-ÊTRE POUR TOUS

06 46 49 15 03
asso.sportetbienetrepour tous@gmail.com

MOLLÉGÈS ENDURANCE

06 68 52 76 93
molleges.endurance@gmail.com

TENNIS DE TABLE MOLLÉGÈS

06 48 46 01 39
tennisdetable13940@orange.fr

HARMONIE & CIE

06 82 92 93 24
contact@lenvoldessens.com

MOON SHAKTI YOGA

06 76 92 66 10
carole-moonshaktiyoga@orange.fr

PONEY CLUB LE GALOPIN

06 89 32 00 52

PONEY CLUB ECURIES MAS ROBIN

06 16 54 30 72
contact@ecuriemasrobin.com



MOLLÉGÈS, UN VILLAGE À LA FÊTE



21/01 : Tournoi de tennis de table



25/01 : Saint-Pierre d'hiver



18/03 : Carnaval western



19/03 : Cérémonie du 19 mars



01/06 : Journée citoyenne des pompiers



04/06 : Tournoi de football des commerçants



10/06 : Tournoi de pétanque des commerçants



08/07 : Hommage à Nicolas Di Gioia



14/07 : Fête nationale



28/07 au 02/08 : Saint-Pierre d'été



08/09 : Co



01/10 : Le village en mode "Octobre rose"



07-14/10 : Biennale de Group'Art



13/10 : Farandole des Ancêtres



25/11 : Restos du cœur



02/12 : Sainte-Barbe



08/12 : Lancement des illuminations de Noël



09/12 : Tê



1962



11/04 : Fête de l'amitié et de la fraternité à l'école



08/05 : Commémoration du 8 mai 1945



12/05 : Élection de Miss Alpilles



15, 17-18/06 : Saint-Eloi à la maternelle



21/06 : Fête de la musique



30/06 : Kermesse aux écoles



Coupe du monde de rugby



09/09 : Forum des associations



18/09 : Rando cyclo VTT



28/10 : Halloween



11/11 : Commémoration du 11 novembre 1918



ététhon



09/12 : Repas des anciens



09/12 : Fête de Noël

UN TEMPS D'ACCUEIL COLLECTIF AU MAS CHABERT



À Mollégès, le Relais Petite Enfance est présent le troisième mardi de chaque mois, le matin, pour un temps d'accueil à destination des enfants et des professionnels au Mas Chabert. Les rencontres individuelles avec les familles sont sur rendez-vous et peuvent se faire sur la commune, mais également dans les locaux du siège à Saint-Rémy-de-Provence ou sur une autre commune du territoire couvert par le service.

Une réelle dynamique s'est créée au sein du Relais Petite Enfance grâce à la mobilisation et l'investissement de tous. Soutenues par la municipalité de Mollégès, des actions pédagogiques ont pu être mises en place : sortie chez les pompiers, ateliers yoga musique, atelier de motricité, spectacles... On recense 9 assistantes maternelles sur la commune pour un total de 29 places d'accueil (la liste est consultable sur le site de la mairie).



RENDEZ-VOUS LE 1^{ER} JUIN

Le Relais d'Assistants Maternelles organise le samedi 1^{er} juin, à Mollégès, une journée entièrement dédiée aux tout-petits en présence des familles. Les assistantes maternelles proposeront des activités ludiques et animeront des ateliers adaptés : animaux de la ferme, promenade en calèche...

25 BERCEAUX À LA CRÈCHE

Située chemin de la Carrairette (en face du parking du centre socio-culturel), la crèche "Les Pommes Reinettes" est en capacité d'accueillir 25 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, de 7h30 à 18h30 (du lundi au vendredi).

Contact : 04 90 95 17 76

LA PROXIMITÉ AVANT TOUT

Le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette (RPE) est un service gratuit d'information et d'accompagnement du public. Géré par un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), il couvre un territoire de 13 communes dont Mollégès. Il n'a pas de fonction de contrôle, ni d'employeur.

POUR LES FAMILLES ET LES FUTURS PARENTS

- Information de l'offre d'accueil sur tout le territoire
- Mise en relation entre les parents et les assistants maternels (et le cas échéant la garde à domicile)
- Accompagnement des particuliers employeurs dans l'appropriation de leurs droits et obligations.

POUR LES PROFESSIONNELS

- Rencontre entre assistants maternels et garde d'enfants à domicile
- Accompagnement à la professionnalisation et à l'amélioration des pratiques (lutte contre la sous-activité et le manque d'attractivité du métier).

Dans le cadre de ses missions élargies, le service Relais Petite Enfance participe à une mission complémentaire visant à favoriser l'insertion professionnelle et sociale des parents en levant le frein à l'emploi que constitue la garde d'enfant. Le dispositif SIT'SAJE vient compléter l'offre de service.

Contacts : 07 85 63 46 72

alpilles@relaispetiteenfance.com

 Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette

C'est le Conseil départemental qui attribue et assure le suivi des agréments des assistantes maternelles :

04 13 31 56 31

smape@departement13.fr

www.departement13.fr/nos-actions/enfance-famille/les-dispositifs/les-assistantes-maternelles/

Site officiel de la Caf :
<https://monenfant.fr/>



AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

La municipalité participe à la vie éducative des enfants à travers ses investissements financiers, sa mise à disposition du personnel communal et ses choix d'animations extra-scolaires. La dernière en date ? Le stationnement du camion-piscine qui a permis à une centaine de jeunes (bébés-nageurs compris !) de s'initier à la nage pendant un mois.



DEUX NOUVEAUX CHEFS À LA CANTINE

Sensibles à l'éducation au goût et attentifs aux demandes des enfants, les cuisiniers Amandine et Christophe établissent au quotidien des menus variés et validés par une diététicienne. Le duo de chefs privilégie les produits locaux et le "fait maison", ce qui n'empêche pas des fantaisies pour Halloween, la Semaine du Goût ou Noël !

LA RENTRÉE EN CHIFFRES

87**ENFANTS INSCRITS
EN MATERNELLE****COÛT D'UNE JOURNÉE
À L'ACCUEIL DE LOISIRS****40 €**COMMUNE : 18 €
PARENTS : 17 €
CAF : 5 €**COÛT QUOTIDIEN D'UN
REPAS À LA CANTINE****9,07 €**COMMUNE : 5,57 €
PARENTS : 3,50 €**166****ENFANTS INSCRITS
EN ÉLÉMENTAIRE**

LE BONHEUR EST DANS L'ASSIETTE

En compagnie de Corinne Chabaud, maire de Mollégès, les enfants de l'école maternelle ont découvert le Salon des Agricultures de Provence à Salon. Entre deux animations, ils ont fait un petit coucou à trois agriculteurs et éleveurs bien connus : la Miellerie des Alpilles, la laiterie La Tapy et Les Poulettes de Bazaine.



DES ACTIVITÉS ORIGINALES ET DES SORTIES INOUBLIABLES

En hiver comme en été, en salle comme en plein air, l'équipe de l'accueil de loisirs déborde d'énergie pour divertir les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires. Souvenirs, souvenirs...

Un accueil de loisirs, c'est :

- une structure éducative, de détente et de découverte, complémentaire à la famille et à l'école
- une expérience de vie collective et d'apprentissage de l'autonomie
- une occasion de pratiquer des activités variées

L'année 2023 a été marquée par :

- un mini séjour écologique au Loubatas à Peyrolles
- des rencontres toute l'année avec l'ALSH d'Eygalières
- l'organisation de la fête de l'amitié et de la fraternité en partenariat avec les écoles
- la découverte du paddle
- une sortie au festival d'Avignon
- le "mercredi pyjama"

Si vous êtes un particulier ou un professionnel et que vous avez un projet à proposer pour les enfants du village, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Contact : 07 48 72 94 25 - al-molleges@outlook.fr

 Accueil de loisirs mollegois



PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

En raison du renforcement du plan Vigipirate, voici les nouvelles dispositions depuis le lundi 6 novembre :

PÉRISCOLAIRE (avant et après l'école)

Accueil des enfants : de 7h30 à 8h15.

Départ des enfants : de 17h à 18h30.

De 16h30 à 17h00, aucune sortie n'est possible car les enfants prennent leur goûter.

- **ÉCOLE MATERNELLE** : sonnez à la porte de la garderie et attendez qu'un agent vous amène ou vienne chercher votre enfant.
- **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE** : sonnez au portillon de l'ancienne cantine (route de Noves) et attendez qu'un agent vous amène ou vienne chercher votre enfant.

Contact - Joëlle : 07 48 88 02 96

ACCUEIL DE LOISIRS (mercredi)

Accueil des enfants des écoles maternelle et élémentaire : de 7h30 à 9h30.

Départ des enfants : de 17h à 18h30.

POUR TOUS

Sonnez au portillon côté "classe de Cathy" (route de Noves) et attendez qu'un agent vous amène ou vienne chercher votre enfant.

Contact - Anaïs : 07 48 72 94 25

Pour rappel, les réservations doivent se faire en ligne, au plus tard le vendredi avant midi pour la semaine suivante.

LE CHANTIER DE L'ACCUEIL DE LOISIRS LANCÉ !

Cette réalisation, financée à 60 % par le Département des Bouches-du-Rhône et 20 % par l'État, sera livrée en 2025 pour le plus grand bonheur des enfants. Les travaux ont débuté à la mi-janvier.



Face au succès croissant de l'accueil de loisirs, créé en juillet 2021, la municipalité s'était immédiatement lancée dans le projet de construction d'un centre pouvant accueillir 100 enfants, de 3 à 12 ans. Afin de mutualiser les sites et les bâtiments existants, le choix de l'emplacement s'était logiquement porté sur le terrain jouxtant la route de Saint-Andiol, précisément à côté du stade des écoles. Rappelons que la structure servira également d'accueil pour le service périscolaire. Le city stade, démonté pour l'installation du camion-piscine, sera transféré à proximité de l'Espace Manson pour les vacances d'hiver au plus tard.

Le Projet Éducatif De Territoire se développe à Mollégès. Il permet de répondre aux problématiques des parents, des enseignants et du personnel municipal affecté aux structures de la jeunesse. Il a aussi pour vocation de définir des règles de vie communes entre toutes les structures qui touchent nos enfants, et de garantir la continuité éducative entre les écoles et les agents communaux.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

16 000

DOCUMENTS EMPRUNTÉS

cette année

secteur **Adulte & Jeunesse**



3 CONFÉRENCES

"Les oiseaux des Alpilles" par Frédéric Pawlowski, "Le Costume d'Arles" par Nicole Niel et "L'art Minoen" par François Teissedre



3 300

PERSONNES

ont participé aux animations proposées par la bibliothèque municipale

290

LIVRES ACHETÉS

secteur **Adulte & Jeunesse**
(renouvellement partiel du fonds documentaire Jeunesse)

150 ACTIONS CULTURELLES

dont 90 accueils de classes (maternelle et élémentaire), 23 Malles aux histoires, 10 accueils d'enfants de la crèche Les Pommes Reinettes, 3 spectacles pour enfants et des ateliers jeunesse



9 EXPOSITIONS

dont l'expo peintures "Cuba" par Santiago, l'expo photos "Les oiseaux des Alpilles" par Salvador Martinez, l'expo photos "Rétrospective 15 ans de photos de Saint-Eloi à Mollégès" par Gabriel Clavel, l'expo peintures et dessins par Ashley Tinker...

PARTENAIRE DE TOUS LES JEUNES

La bibliothèque municipale reçoit tous les lundis après-midi des classes de **l'école élémentaire**.

- CP : prêts d'albums et/ou romans et lecture d'histoires
- Du CE1 au CM2 : animations et ateliers autour de la littérature

Une fois par mois, le mardi après-midi et le jeudi matin, les classes de **l'école maternelle** viennent écouter une histoire, emprunter un album et visiter l'exposition en cours.

Le jeudi, deux fois par mois, six enfants de **la crèche Les Pommes Reinettes** viennent découvrir le monde des livres.

Tous les mercredis (hors vacances scolaires), de 11h à 11h30, **la Malle aux Histoires** s'adresse aux enfants de 3 à 8 ans. Venez écouter des histoires !

Les enfants de **l'Accueil de Loisirs Mollégeois** se rendent régulièrement à la bibliothèque municipale.

Avec les classes de CE1, la bibliothèque municipale participe chaque année au **Prix des Incorruptibles**, le "Premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs".

2 RENCONTRES D'AUTEURS

ET 1 CONCERT



Bernard Degioanni, Bruno Heitz et JP Nataf (ex-Les Innocents)



CONNECTONS-NOUS

INSCRIPTIONS ET ANIMATIONS 100 % GRATUITES

<https://opac-x-bibliothequemolleges.biblix.net>

 [bibmolleges](#)  [bibliothequemolleges](#)

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi : 9h-12h

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 9h-12h30 et 14h-18h

Samedi : 9h-12h30

151, route de Saint-Andiol

04 32 61 10 16

bibliotheque.molleges@orange.fr



 Bibliothèque
DÉPARTEMENTALE

 DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU-RHÔNE 

La municipalité de Mollégès remercie la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône pour la qualité du partenariat et des échanges avec les agents de la bibliothèque municipale.

PROCHAINEMENT

7 FÉVRIER : Exposition et conférence de Jean-Michel Guiraud sur Varian Fry, ce journaliste qui a aidé des milliers de Juifs à fuir l'Europe et le régime de Vichy.

5 MARS : Spectacle/conférence "RESPIRE ! L'histoire déjantée de la bicyclette", une comédie très documentée la Cie La Luba aux tons clownesques.

18 AVRIL : Pièce acrobatique et danse en solo BMX et violoncelle live : "L'homme V". Avec l'artiste Vincent Warin au guidon et le musicien William Schotte.

27 JUIN : Double exposition sur la Grotte Cosquer et les Escales littorales, avec conférence par Pédro Lima, journaliste scientifique spécialisé dans la Préhistoire.

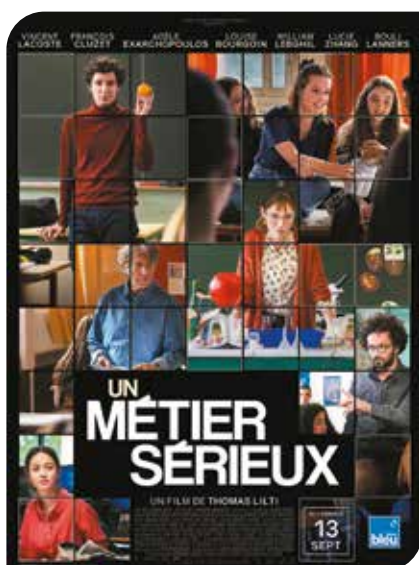


“MOLLÉGÈS EN SCÈNE” POUR LE MEILLEUR ET POUR LE RIRE

Depuis deux ans, la municipalité sensibilise le public à l'opération "Octobre Rose" autour d'un événement théâtral comique et populaire. Après "The Canapé" fin 2022, deux nouvelles soirées gratuites et pleines d'humour ont enchanté les Mollégeois cet automne.

Vendredi 20 octobre, trois jeunes talents du stand-up ont lancé le week-end avec "Le Point-Virgule fait sa tournée". Chacun dans leur style, Aude Alisque "Gravité", Richard Sabak "Allez leur dire que je les hais" et Clément Kersual "Humour engagé" se sont succédé sur scène, multipliant les improvisations avec le public. Dans l'après-midi, la directrice artistique du Point-Virgule avait proposé des auditions libres.

Le samedi 21 octobre, la pièce de théâtre "Mon voisin nu", une création originale de Patrice Leconte avec Pauline Lefèvre, Cyrille Eldin et Arnaud Tsamère dans les rôles principaux, a été à la hauteur des attentes du public. Une énergie incroyable, des dialogues remarquablement ciselés, des éclats de rire dans la salle et même sur scène... bref, une soirée mémorable à guichets fermés !



LE MARDI, C'EST CINÉMA

Toutes les deux semaines, la municipalité propose deux séances de cinéma le mardi (à 18h et 20h30) au centre socio-culturel, en partenariat avec Ciné 83. Du 3 janvier au 12 décembre 2023, ce sont plus de 600 spectateurs qui ont bénéficié de cette opportunité de voir des films à l'affiche à prix mini (5 € pour les adultes et 4 € pour les moins de 16 ans).

Au total, 35 films ont été projetés parmi lesquels "Astérix et Obélix l'Empire du Milieu", "Alibi.com 2", "Les Trois Mousquetaires", "Anatomie d'une chute", "Les As de la Jungle 2", "Bernadette", "La Super Patrouille", "Une année difficile"... Sans oublier "Indiana Jones et le Cadran de la destinée", pour une séance en plein air à l'Espace Manson, le 26 juillet dernier.

DES CONCERTS À L'ÉGLISE

L'église Saint-Pierre-Es-Liens, fleuron du patrimoine mollégeois, a abrité deux concerts polyphoniques : "Avec le chœur des Mondes" en juin et "E la Nave va" en novembre. Deux voyages à travers l'histoire et les traditions, de la France à l'Irlande en passant par la Grèce et l'Afrique du Sud...





LA CHAPELLE SAINT-THOMAS, TOUJOURS PLUS BELLE

Présentation de la réhabilitation de la chapelle Saint-Thomas, conférence de l'architecte Corrado De Giuli Morghen et bénédiction par le Père Maurice Rolland : Mollégès a été à la hauteur de la 40^e édition des Journées Européennes du Patrimoine !



Située dans l'enceinte même du cimetière (Chemin Départemental 31), la chapelle Saint-Thomas a été réhabilitée et le résultat est remarquable. Construit vers 960, cet édifice roman possédait, à l'origine, un autel romain à la gloire de la Terre et de sa fertilité. C'est autour d'elle que s'organise la première cité mollégeoise, constituée principalement de cabanes de bergers. Son seul éclairage vient d'une petite baie centrale au-dessus du portail.



UNE RÉNOVATION TOTALE

Au terme de 7 mois de chantier et pour un coût total de 230 196 € (subventionnés à hauteur de 100 000 € par le Département et 50 000 € par la Région), les travaux ont consisté en une rénovation totale du monument : façade extérieure, murs intérieurs, toitures, vitraux, création d'un parvis et gestion des écoulements. Ils ont été gérés par la société SMBR d'Orange, spécialisée dans les travaux sur bâtiment historique, avec Raphaël Simonelli pour le terrassement et la Miroiterie Imbert pour les vitraux. La maîtrise d'œuvre a été assurée par Fabrica Traceorum et son architecte Corrado De Giuli Morghen.

UN PATRIMOINE RICHE ET VARIÉ

Si l'inauguration de la chapelle Saint-Thomas a constitué le temps fort des Journées Européennes du Patrimoine, d'autres rendez-vous ont permis aux passionnés d'histoire et aux curieux (de plus en plus nombreux) d'en savoir davantage sur le Mollégès d'hier.

La municipalité a ouvert ses portes à Jacques Hallard pour une conférence intitulée "De la chapelle mollégeoise Saint-Thomas à l'épopée de l'apôtre Thomas en Asie" ; les associations L'Anastylose et Remembranço ont proposé respectivement une visite guidée de l'amphithéâtre avec le sculpteur Jean Vargas et une causerie sur l'histoire de la chapelle Saint-Thomas à travers 1000 ans d'histoire, animée par Gabriel Clavel, photographe mollégeois.

CLÉMENCE FABRE, AMBASSADRICE DE CHARME

Lors du vernissage de l'expo photo de Gabriel Clavel, retraçant les 15 dernières années de la charrette de Saint-Eloi, le conseil municipal a mis à l'honneur Clémence Fabre, demoiselle d'honneur de ce 24^{ème} règne d'Arles, sur le parvis de la bibliothèque. Issue d'une famille mollégeoise ancrée dans nos traditions depuis des décennies, Clémence est "tombée dans la marmite quand elle était petite". Entourée de Camille Hoteman, Reine d'Arles, ainsi que Marie Cholvy et Amandine Valérian, autres demoiselles d'honneur, elle a reçu ses bijoux traditionnels lors d'une cérémonie conviviale qui rappelle l'attachement des Mollégeois aux traditions, et notamment à la fête de Saint-Eloi où les anciens aiment partager leurs anecdotes avec les plus jeunes.



LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS : UN ACTEUR ESSENTIEL

Implantée à Mollégès, la caserne d'Alpilles-Durance est une unité opérationnelle qui œuvre au cœur de son territoire. Entre interventions d'urgence et missions de prévention, les sapeurs-pompiers s'engagent au quotidien auprès de toutes les générations.



Composée de 67 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et 6 sapeurs-pompiers professionnels (SPP), ainsi que 27 jeunes sapeurs-pompiers, cette unité dévouée réalise une impressionnante moyenne de 1600 interventions chaque année. Ces interventions sont essentiellement axées sur le secours à la personne, mettant en lumière leur engagement envers la sécurité et le bien-être de leurs concitoyens.

Le centre d'Incendie et de Secours d'Alpilles-Durance ne se limite pas à répondre aux appels d'urgence, il est également actif dans la prévention et la sensibilisation. Il est donc bien plus qu'un simple centre de secours. Elle incarne l'esprit de service, l'engagement communautaire et la prévoyance, faisant d'elle un acteur essentiel pour la sécurité et le bien-être sur notre secteur d'intervention.



Parcours d'aisance sous appareil respiratoire isolant



LA SANTÉ, ÇA S'ENTRETIENT

En organisant des événements sportifs tels que la course de cyclisme départemental, le centre de secours d'Alpilles-Durance promeut la santé et le bien-être, tout en renforçant les liens avec la population locale.



AU CONTACT DES PLUS JEUNES

Autre initiative notable, la Journée Citoyenne qui rassemble 96 élèves de CM2. Cette journée spéciale vise à éduquer les jeunes générations sur les risques domestiques et naturels. Cela contribue à développer une culture de la sécurité et à préparer la nouvelle génération à faire face aux défis que peuvent présenter les situations d'urgence.



Formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers

POLICE MUNICIPALE : PRIORITÉ À LA PROXIMITÉ

En coordination permanente avec la Brigade de Gendarmerie d'Orgon et le centre d'Incendie et de Secours d'Alpilles-Durance, mais également certains services préfectoraux, la Police municipale de Mollégès assure plusieurs missions de sécurité sur la commune. Avec une priorité : privilégier la prévention et l'information pour que la répression ne soit appliquée qu'en ultime recours.


- Assurer la surveillance et la sécurisation des abords des écoles aux entrées et sorties des enfants
- Faire respecter l'ordre lors des manifestations publiques (événements festifs, commémorations, élections...)
- Surveiller et organiser la circulation et le stationnement sur la commune grâce à des arrêtés municipaux
- Veiller à la sûreté publique avec la prévention de certains actes malveillants (vols, dégradations...)
- Maintenir la salubrité publique en luttant contre les dépôts sauvages et en appliquant le Règlement Sanitaire Départemental (divagation d'animaux errants, suivi sanitaire, pollution, tags...)
- Agir pour la tranquillité publique en intervenant comme médiateur dans les conflits de voisinages et autres

UN AGENT À L'ÉCOUTE

Jérôme, notre policier municipal, est joignable au bureau de police, aux horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h15 à 17h (sauf le mercredi, de 7h30 à 12h).

04 90 95 03 51 - 06 35 47 98 65

pm-molleges@orange.fr

 et Messenger : PM Molleges



DES MOYENS ADAPTÉS

Armement, vidéoprotection, procès-verbal électronique, fourrière pour les véhicules, scanner d'identification pour les animaux errants, fourrière pour les animaux, accès à divers fichiers autorisés via la Gendarmerie.

URGENCE ET DÉPÔT DE PLAINTE : DIRECTION LA GENDARMERIE 24H/24 ET 7J/7

Vous êtes victime d'un délit ? Vous voulez déposer plainte ? Votre cas nécessite une intervention rapide ? Ayez le bon réflexe et contactez directement :

- la Brigade de Gendarmerie d'Orgon : 04 90 73 00 06 (6, chemin du stade - 13660 Orgon) ou "17"
- les sapeurs-pompiers : "18" ou "112"

UNE BRIGADE DE GENDARMERIE PRÉVUE À SAINT-ANDIOL

Le 2 octobre dernier, le Président de la République annonçait la création d'une brigade de gendarmerie mobile à Saint-Andiol d'ici 2027 pour mieux couvrir le territoire. Quelques jours plus tard, on apprenait qu'il s'agissait en réalité d'une brigade fixe de six gendarmes, installés dans les locaux de l'ancien Trésor Public !

TRIBUNES

• TRIBUNE DE LA MAJORITÉ Groupe "Mollégès Demain"

FIDÈLES À NOS ENGAGEMENTS ET TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

Depuis notre élection en 2020, nous mettons tout en œuvre pour préserver notre cadre de vie agréable. Fidèles à nos convictions, nous développons pour tous les Mollégeois une politique d'investissements ambitieuse, raisonnée et maîtrisée. Notre priorité est d'aller au bout de nos engagements malgré un contexte économique compliqué. Un allié de poids, le Département des Bouches-du-Rhône, nous accompagne pour moderniser nos équipements, renforcer notre attractivité et maintenir la qualité de nos services publics et le bien vivre à Mollégès.

Nos projets sont respectueux de l'environnement, soucieux de la sécurité et attentifs à vos besoins.

Sachez que notre action est axée sur l'avenir et la prospérité du village. Notre politique est celle de la proximité : être à l'écoute de nos commerçants, de nos associations, de notre jeunesse, à votre écoute.

Vous l'avez bien compris, notre motivation est intacte. Nos promesses d'hier sont devenues les réalisations d'aujourd'hui et seront celles de demain. Vous avez choisi notre programme et votre confiance nous oblige !

Toute notre équipe vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et vos proches, une belle et bonne année 2024.

• TRIBUNE DE L'OPPOSITION Groupe "Imagine Mollégès"

BILAN DE MI-MANDAT

Dresser en 1 000 caractères le bilan de 2 ans et demi d'un travail d'opposition actif et résolument constructif, est une gageure.

- **35 conseils municipaux** ont été réunis : nous avons voté la grande majorité des délibérations proposées. Tout vote contraire ou abstention a été clairement explicite. Lorsque le sujet ne nous paraissait pas traité dans le sens de la collectivité, nous sommes intervenus régulièrement en séance pour solliciter des précisions afin de susciter un éventuel débat, avec peu de succès.
- Nous avons abordé près d'une cinquantaine de thèmes par des **questions écrites adressées préalablement**.

Nombre de ces interrogations nous ont été posées par les Mollégeois via la présence de vos quatre élus minoritaires tant dans le village que dans les associations sportives, culturelles, jeunesse.

- Très attachés au fonctionnement en **commissions**, nous avons été présents chaque fois qu'elles ont été réunies. Nous avons déploré toutefois que certains projets n'y soient pas travaillés préalablement ou que les actions n'y soient pas prioritaires.

Jusqu'à la fin de ce mandat, nous continuerons dans ce sens pour le bien de la commune et de ses habitants.

La loi du 27 février 2002 prévoit que : "lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale [...], un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale". C'est dans ce cadre que les élus de l'opposition, comme ceux de la majorité, s'expriment chaque année dans "Mollégès Infos" afin d'informer les citoyens de leurs positions sur la politique municipale.

[L'exercice du droit d'expression... doit répondre à une certaine neutralité dans le choix des sujets abordés... et s'abstient de prises de position électoraliste, partisane et polémique]. Réponse ministérielle publiée au JO Sénat du 7 août 2003, p.2551.

CONSEIL MUNICIPAL : tous les comptes-rendus sont disponibles sur notre site Internet (rubrique "Mairie", onglet "Comptes-rendus et PV"). Les séances du conseil municipal sont publiques.

ÉTAT-CIVIL 2023

NAISSANCES

JEAN LOUIS GARCIA Jayden	25 janvier
BRÉGUIER Louisa	24 février
CLAVEL Alexis	3 mars
GUERRERO Ethan	13 mars
TAOUDI Ziad	20 mars
BENITO Thésée	30 mars
CLAESSENS AZÉMA Joya	2 mai
WALTER Iris	13 mai
HUMANN Rosalie	15 mai
DESAMBROIS Julian	21 mai
LEPRÊTRE Lenni	26 mai
BESSION Jeanne	27 mai
REYNAUD Mia	8 juin
GRÉMAUD Annarose	5 août
PESELLI Leo	15 août
LE SAËC Raphaël	25 août
JUMELLE PHILIPPE Erza	29 septembre
ALLAIRE Marianne	3 octobre
XAVIER DA SILVA PEIXE Elian	2 novembre
DUCHEMANN Will	18 décembre

PARRAINAGE RÉPUBLICAIN

DORNBUSCH Malo & Owen	19 août
-----------------------	---------

PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ

CLAVEL Daniel & AGUERRI Nadia	21 février
LEON Maeva & FAURE Théo	21 février
RODRIGUEZ Mathias & NERÉ Marie	23 mars
PESELLI Jérôme & IONESCU Jessica	6 novembre
DOMINGUEZ-ANILLO Anthony & ACOSTA Malaurie	20 novembre

MARIAGES

ROMDHANE Anouar & ANGEVIN Cécile	21 janvier
BOURNIQUEL Joris & DEGIOANNI Florence	6 mai
VERNET Sébastien & BERNARDINI Fanny	6 mai
BRAUN René & LEDUC Anne-Carole	3 juin
CORTIJOS Charlène & PARRAUD Yannick	24 juin
CHOISEL Nicolas & DUVAL-CANNEVIÈRE Julie	24 juin
VIGNALI Jimmy & BARRE Sophie	30 juin
GOURRET Benoît & CHABAUD Clotilde	8 juillet
MONNIER Noëlla & BRÉS Damien	29 juillet
DORNBUSCH Damien & CORTEZ Emilie	19 août
COHENDET Julien & GAILLANNE Nelly	29 septembre



DÉCÈS

SUPPO Isidore	7 janvier
GARCIA JUAREZ Joséphine - CORRÉARD	29 janvier
NOC Evelyne - NICOLAS	10 février
WAHID Henri	3 mars
MARTIN Christian	14 mars
MACIP Marie - MAURIN	24 avril
ARGAUD Daniel	2 mai
COULOMB Régis	15 juin
PIN Frédy	22 juin
GIRAUD Christian	12 juillet
NOGARO Albert	4 septembre
COSTE Mireille - VIAUD	23 septembre
RENARD Michel	24 septembre
BERNABÉ-NAVARRO Maryse - LERDA	10 novembre
CORTES SANTIAGO Francisc	19 novembre
LUSARDY Jacques	19 novembre
GIRARD Yvonne - CHAULIAGUET	20 novembre
OLIVER Jacqueline - FABRE	28 novembre
MARCHAND Guy	15 décembre
VERNET Robert	28 décembre

ERRATUM SUR BULLETIN MUNICIPAL 2023

PROVENCE Patricia - DEVILLERS	13 juin 2022
-------------------------------	--------------

Nous vous informons que les listes d'état-civil ont été éditées à partir des actes établis sur Mollégès, des avis de naissance et des demandes de transcription de décès transmis à notre commune. La mairie ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la non-mention d'une naissance ou d'un décès...

DES AGENTS COMMUNAUX AU SERVICE DU PUBLIC

Toute l'année, le personnel municipal s'engage pour le bien-être de la population mollégeoise, toutes générations confondues. Jeunesse, culture, festivités, associations, sécurité, travaux, environnement...
Présentation de celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour préserver notre qualité de vie.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES  Vincent BREGUIER	SERVICES ADMINISTRATIFS					POLICE MUNICIPALE  Jérôme LUCINO
 Clotilde GOURRET Ressources humaines - Elections	 Nathalie DANI Accueil - Etat-civil	 Rémi LACASSIN Communication	 Stany PERITORE Urbanisme - Cimetière			
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE		SERVICE ENTRETIEN				
 Marielle DE MASI Responsable	 Fanny GIBAUT	 Clotilde CLAVEL	 Nathalie RHAME	 Zahra ROCCA	 Sabine VIAUD	
SERVICES TECHNIQUES						
 Thierry PAYER Responsable	 Hilaire FOSSATI	 Michel JOURNES	 Sophie JOUAN	 Martin FERAUD	 Olivier SERRES	
SERVICE SCOLAIRE - ATSEM				RESTAURATION SCOLAIRE		
 Carole SANTOS	 Aurélie MESSIN	 Ana-Maria PAULINHO	 Valérie GAILLANE	 Amandine GIRAUD	 Christophe FENIELLO	
ACCUEIL DE LOISIRS ET SERVICE PÉRISCOLAIRE						
 Anaïs RAMOS Directrice de l'accueil de loisirs	 Joëlle JONCKHEER Responsable du périscolaire	 Muriel DESPREZ	 Noémie CROUZET	 Angélique CAILLY	 Marie CHABAUD	



FIN D'ANNÉE JOYEUSE POUR LES AGENTS COMMUNAUX

Comme le veut la tradition, les élus ont conclu l'année 2023 avec le repas du personnel municipal. Cette soirée gourmande, précédée de l'illumination du village et notamment de la façade de l'Hôtel de Ville, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. L'occasion pour Corinne Chabaud et Evelyne Faure de remercier Nadine Lambert et Marie-Christine Vernet, récemment parties à la retraite après avoir tant donné auprès de la jeunesse mollégeoise.



LA 2^e DAUPHINE DE MISS FRANCE BIEN CONNUE

Au terme d'un suspense insoutenable, Adéline Blanc (élue miss Alpilles à Mollégès au printemps, puis Miss Provence à Saint-Raphaël cet été) a terminé à la 3^e place du concours Miss France, devenant la 2^e dauphine d'Eve Gilles, couronnée à Dijon. Félicitations à la jeune Eyraguaise !

UNE SECONDE BOÎTE À LIVRES VOIT LE JOUR

Face au succès de la boîte à livres installée sur l'avenue du Lauron, à l'entrée du parc à jeux pour enfants, la municipalité a décidé d'en créer une seconde sur le boulevard du Clos de la Font, toujours à proximité d'une aire de jeux et de pique-nique. Idéal pour déposer et emporter des ouvrages, sur un principe d'échange et de partage.



LES MOLLÉGEAIS À L'HONNEUR

La municipalité adresse toutes ses sincères et chaleureuses félicitations aux personnes distinguées en 2023, dont le titre a été porté à sa connaissance.

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

• **MÉDAILLE D'ARGENT :**

Fabrice HERNANDEZ
Catherine FLORENT
Caroline SIMONELLI
née RAOMAN

• **MÉDAILLE DE VERMEIL :**

Nathalie SERGENT
née MAGNIER

• **MÉDAILLE GRAND OR :**

Claude GAUTHRAY

• **MÉDAILLE D'OR AGRICOLE :**

Franck DE LANGEN

À l'occasion de la cérémonie des vœux 2024, la municipalité a souhaité mettre à l'honneur certaines personnalités du village :

Clément et Lucas TRUFFERT
Jérémy CASTEAU
LI MANJO GRANOUÏO
Valentin VALLET

LE BULLETIN MUNICIPAL : MÉDIA PRÉFÉRÉ DES HABITANTS

Le baromètre de la communication locale, réalisé tous les ans par Epiceum et Harris Interactive, confirme ce que nous observons depuis de nombreuses années :

- **71 %** des répondants au sondage estiment que leur mairie leur donne une information utile.
- **78 %** utilisent le bulletin municipal comme support d'information sur la vie locale, suivi de 69 % pour l'affichage, 67 % pour le site internet et 57 % pour les réseaux sociaux officiels de la Commune.

Ce bulletin est aussi le vôtre !

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées en envoyant un message à com.molleges@orange.fr !

Lire tout le baromètre de la communication locale : barometrecomlocale.fr



GUIDE PRATIQUE

URGENCES ET SERVICES DE GARDE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Pompiers - Centre de secours et d'incendie Alpilles Durance	18 - 112 - 04 90 20 02 25
Médecin de garde	116 117
SAMU Centre (problème santé)	15
SAMU Social (absence de logement, violences familiales)	115
Service d'Urgence pour personnes sourdes et malentendantes	114
Urgences dentaires/dentiste de garde	0 892 56 67 66
Pharmacie de garde	32 37
Centre antipoison et toxicologie	04 91 75 25 25
Gendarmerie d'Orgon	17 - 04 90 73 00 06
Régie des Eaux de Terre de Provence	04 90 95 04 36
1313, route Jean Moulin (D24) - 13670 SAINT-ANDIOL (astreinte)	06 07 40 87 10
GRDF - Urgence Sécurité	0 800 47 33 33
EDF - Dépannage particulier	0 810 33 35 84 / 09 72 67 50 13

SANTÉ

CPAM (Assurance Maladie - Marseille) (prix d'un appel local depuis un poste fixe)	36 46
Mutualité Sociale Agricole	04 94 60 38 38
(prise de RDV à la MSA de Châteaurenard du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h)	
Mutuelle Générale d'Avignon	04 90 89 16 90
Cabinet des médecins généralistes Drs Bonnard, Chabaud et Vigier	04 90 95 12 15
Cabinet d'infirmières	06 47 35 79 43
Cabinet de kinésithérapeutes	04 90 95 06 10
Caniculo info service	0 800 06 66 66
Ostéopathes Bénédicte Duhamel / Noëlie Figue	04 86 34 05 99 - 06 09 58 70 28
Psychologue Fabienne Canal (prise rdv sur Doctolib)	07 49 27 64 77
Kinésologue Christelle Pourriau	06 75 11 20 00
Ostéopathe Marie Michaux	06 03 45 37 28
Pharmacie Jean-Charbonnière	04 90 95 16 94
Service Soins Infirmiers Val Durance (à Saint-Andiol)	04 32 62 02 49
Santé Info Droits	01 53 62 40 30
Vaccination Covid 19 pour les + 80 ans	0 800 730 957

SERVICES DE PROXIMITÉ

Agence d'Information sur le Logement	04 90 24 35 35
(service à Châteaurenard sur RDV le 3 ^e jeudi du mois : 9h30-12h et 13h30-17h)	
Agence Nationale Titres Sécurisés	34 00
(Cartes grises, Permis conduire, Cartes d'identité & Passeports)	
Taxi Mollégès : Jérôme Davin	06 30 600 600
Cadastre (à Tarascon sur rendez-vous)	04 90 99 12 18
Trésorerie de Châteaurenard	04 90 94 13 50
Centre des impôts (Salon-de-Provence)	04 90 44 62 00
DDTM 13 (Arles)	04 90 93 68 74
La Poste Service consommateurs/courrier (n° non surtaxé)	36 31
Père Maurice Rolland, responsable de l'unité pastorale à Saint-Rémy-de-Provence	04 90 92 10 51
Le Diacre, M. André Maurin	06 23 07 03 67

ENFANCE

Accueil périscolaire (Garderie)	07 48 88 02 96
Accueil de loisirs de Mollégès	07 48 72 94 25
Crèche : Gaëlle Bauch / Julien Boutte	04 90 95 17 76
Collège François Dolto Saint-Andiol	04 32 61 04 00
École maternelle	04 90 95 07 67
École élémentaire	04 90 95 00 81
Harcèlement scolaire	30 20
(appel gratuit : 9h - 20h du lundi au vendredi & 18h le samedi)	
Cyberharcèlement scolaire (7jours/7 de 9h à 23h appel gratuit)	30 18
+ application 3018 (transmission des captures d'écran témoignant du cyberharcèlement)	
Enfance en danger	119
(signalement de violences psychologiques, physiques, sexuelles commises sur un enfant/ado)	
(ligne ouverte 24h/24 & 7jours/7 pour les mineurs ou leurs proches)	

SENIORS

ADMR à Plan d'Orgon - Luc Fossati	09 61 34 99 13 - 04 90 73 58 92 - 06 75 62 56 36
Provence Santé Coordination à Châteaurenard	04 90 92 60 05
CARSAT Sud-Est (service retraite) (8h - 17h du lundi au vendredi)	39 60
Cercle du 3 ^e âge (jeudi après-midi)	04 90 95 14 76
CICAS (retraites complémentaires) (du lundi au vendredi : 8h30-18h)	0 970 660 660
Maltraitance sur personnes âgées et adultes en situation de handicap	39 77
(service gratuit, accès pour sourds & malentendants)	
Au bout du fil (association non lucrative)	01 70 55 30 69
(bénévoles appelant gratuitement toute personne âgée en faisant la demande)	

SOUTIEN / SOLIDARITÉ

Aide aux Victimes d'Actes Délinquants	04 96 11 68 80
Info escroqueries (gratuit depuis un poste fixe)	0 805 805 817
Assistante sociale Conseil départemental (pour prise de RDV)	04 13 31 03 50
Association France Alzheimer	0 800 97 20 97 - 04 42 23 42 49
Association France Parkinson	01 45 20 22 20 - 06 77 70 96 08
Accompagnement aux aidants familiaux (service social de l'Assurance maladie)	36 46
ALDA (A l'écoute des Aidants) (mardi et jeudi 18h - 20h)	04 91 100 777
Avec nos proches (ligne nationale d'entraide & d'écoute aux aidants)	01 84 72 94 72
(ligne ouverte de 8 à 22 h - coût d'un appel local)	
CAF (accès ligne : 13h30 pour RDV aide sociale)	04 88 65 82 57
(motif : administratif ou RSA sur RDV)	0 810 25 13 10
CIDFF (Droits des femmes et des familles)	04 90 93 47 76
(permanence à Saint-Rémy de Provence le 2 ^e jeudi du mois de 9h-12h sur RDV)	
SOS Femme Violences Conjugales	39 19
(n° d'écoute du lundi au vendredi : 9h-22h / samedi et dimanche : 9h-18h)	
Contraception - IVG (PACA) (gratuit depuis un poste fixe)	0 800 105 105
Planning Familial (Salon)	04 90 56 78 89
(Avignon)	04 90 87 43 69
Alcool et Tabac Info Service (8h-2h matin)	0 980 980 930
(8h-20h)	39 89
Drogues Info Service (gratuit sur fixe)	0 800 231 313
(portable - prix : appel classique)	01 70 23 13 11
Écoute cannabis (anonyme et gratuit de 8h-20h)	0 980 980 940
Jeunes Violence écoute (gratuit de 10h-22h)	0 808 807 700
CONTACT 13 - Centre d'aide LGBT	0 805 696 464
(service & appel gratuit lundi - jeudi 15h-21h, vendredi 15h-20h, Samedi 13h30-15h30)	
Solitud'écoute	0 800 47 47 88
(Ligne ouverte de 15 à 20 h pour les 50 ans et plus - service & appel gratuits)	
Agri'écoute	09 69 39 29 19
(service de la MSA face au mal-être, à la solitude, la dépression et aux difficultés personnelles et professionnelles en milieu rural)	
Souffrance et prévention du suicide	31 14
(pour personnes en détresse et/ou avec des pensées suicidaires - accessible 24h/24, 7j/7, gratuitement)	
Association Christophe	04 91 81 27 60
(groupe d'écoute et de parole pour parents endeuillés par le suicide d'un enfant - laissez un message, vous serez rappelé)	
Dialogue et Solidarité	0 800 49 46 27
(association œuvrant pour la protection des familles & aidant gratuitement les personnes ayant perdu un conjoint, un partenaire de vie)	

ÉCONOMIE

Mission locale à Plan d'Orgon	09 62 24 99 18
Pôle emploi - Châteaurenard (demandeurs d'emploi)	39 49
(employeurs)	39 95
Association "La Chaumière"	04 42 50 95 00
(service d'aide à la réinsertion sociale et professionnelle avec accompagnement et suivi)	
Allô Service Public	39 39
(questions : travail, justice, logement, consommation, concurrence, fraude...)	
Médiateur National de l'Énergie (gratuit depuis un poste fixe)	0 800 112 212

INFORMATIONS UTILES

MAIRIE

Place de l'Hôtel de Ville
13940 MOLLÉGÈS
04 90 95 03 51

OUVERTURE AU PUBLIC :

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
(sauf le lundi jusqu'à 18h)

www.mairie-molleges.fr

- **Accueil** : mairie-molleges@orange.fr
- **Urbanisme** : urba-molleges@orange.fr
- **Communication** : com.molleges@orange.fr
- **Accueil de loisirs** :
al-molleges@outlook.fr - 07 48 72 94 25
- **Accueil périscolaire (garderie du matin et/ou du soir)** :
joelleprosp@gmail.com - 07 48 88 02 96



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

151, route de Saint-Andiol
13940 MOLLÉGÈS
04 32 61 10 16
bibliotheque.molleges@orange.fr

OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi, de 9h à 12h
Mardi, de 14h à 18h
Mercredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi, de 9h à 12h30

DÉCHETS

Terre de Provence agglomération
Chemin Notre-Dame - 13630 EYRAGUES
04 32 61 96 38

OUVERTURE AU PUBLIC :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- **Collecte dans le village** : mardi et samedi matin
- **Collecte en campagne** : mardi matin (secteurs Est & Ouest)

PERMANENCES EN MAIRIE

- **Mission locale pour l'emploi** :
1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14h à 16h sur RDV
- **Soliha (amélioration de l'habitat)** :
3^e mardi de chaque mois de 9h à 12h
- **ATOL (suivi des dossiers RSA)** :
2^e jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h sur RDV
- **Assistante Sociale Conseil départemental** :
2^e et 4^e mardis du mois de 9h à 12h sur RDV
- **Architecte Conseil** :
1^{er} jeudi du mois de 8h à 12h sur RDV
- **Conseiller numérique TPA** :
tous les lundis de 8h à 12h sur RDV

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Chemin du Mas de Robin
13940 MOLLÉGÈS
04 32 61 96 38

OUVERTURE AU PUBLIC :

Du 1^{er} octobre au 31 mars :
Du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Du 1^{er} avril au 30 septembre :
Du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

L'accès à la déchetterie est :

- libre les mardis après-midi et jeudis toute la journée
- sur rendez-vous le reste du temps :
<https://rdv-decheterie.fr>

EN BREF



NOUVEAUX SERVICES

UN MÉDECIN SUPPLÉMENTAIRE À MOLLÉGÈS

Depuis le 1^{er} septembre, le cabinet médical des docteurs Claude Bonnard et Camille Chabaud s'est agrandi avec l'arrivée du docteur Kerwan Vigier, qui exerçait jusque-là en qualité de remplaçant.

Vous pouvez continuer à prendre vos rendez-vous au numéro habituel : 04 90 95 12 15 ou directement sur www.docrendezvous.fr

Le cabinet reste ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 19h, et le samedi, de 9h à 12h, sur rendez-vous.



CINQ NOUVEAUX PRATICIENS DANS LE VILLAGE

Réunis au 51, rue du Château de Mollégès, trois ostéopathes Bénédicte Duhamel, Noëlie Figue (spécialisée dans l'haptonomie périnatale) et Arthur Poitevin vous attendent du lundi au samedi, de 8h30 à 19h, uniquement sur rendez-vous. Leur disponibilité et leur réactivité permettent d'obtenir un rendez-vous rapidement.

04 86 34 05 99 - 06 09 58 70 28 - Doctolib.fr

Fabienne Canal, psychologue et psychothérapeute, reçoit adolescents et adultes, du lundi au mercredi de 8h30 à 19h, sur rendez-vous.

07 49 27 64 77 - Doctolib.fr

Christelle Pourriau, kinésologue, vous reçoit du jeudi au samedi, de 8h30 à 19h, sur rendez-vous. **06 75 11 20 00**



NOUVEAUX COMMERCES

OPTIQUE GARAGNON SUR LE COURS

Kalvyn Garagnon, opticien et optométriste, vous attend dans sa nouvelle boutique pour choisir vos lunettes de vue et de soleil au travers d'un large choix. Il propose aussi les renouvellements de vos ordonnances pour vos lunettes, vos lentilles et possède un espace pour réaliser un contrôle de votre vue.

29, le Cours - 06 49 12 34 31 - contact@optiquegaragnon.fr

Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h.



MIKE ET MICHÈLE REJOignent "CHEZ JU"

Le restaurant de Julien Brès, situé à l'angle du Cours et de la traverse du Poids Public, accueille les anciens propriétaires du Mas du Capoun pour de nouvelles aventures culinaires.

Ouvert du lundi au vendredi uniquement le midi.

ÉLECTIONS

Le prochain scrutin concerne les élections européennes, prévues les 8 et 9 juin 2024. Attention, il n'y a pas de second tour. Les citoyens doivent élire les représentants au Parlement européen. Pour participer au vote, vous devez être inscrit au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour.

RAPPEL : un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Vérifiez si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE



BIENVENUE AU FOOTBALL CLUB MOLLÉGÈS - EYGALIÈRES

Le 22 juin 2023 marque un tournant dans l'histoire des clubs de football des deux villages qui ont choisi d'allier leurs forces et de fusionner sous les yeux de Corinne Chabaud et Aline Pélissier, respectivement maires de Mollégès et Eygalières. Un projet validé à l'unanimité et de nouveaux projets pour les féminines, les jeunes et les équipes seniors.



MOLLÉGÈS LABELLISÉ "TERRE DE JEUX"

En vue d'insuffler l'esprit olympique et de promouvoir le sport auprès de la population, notre commune a reçu le label "Terre de Jeux" en référence aux rendez-vous olympique et paralympique programmés à Paris et dans plusieurs autres villes en France du 26 juillet au 8 septembre. Une distinction qui lui a permis de candidater avec succès à l'accueil du camion-piscine.



LES ANCIENS FÊTENT NOËL AVEC ENTHOUSIASME

Comme le veut la tradition, la municipalité de Mollégès invite toutes les personnes du village âgées de 70 ans et plus à partager un repas de Noël en fin d'année (il suffit de s'inscrire en mairie). Dans une ambiance musicale et dansante (merci à l'orchestre Roussel !), ce sont 136 anciens qui ont célébré Noël avant l'heure au centre socio-culturel, autour d'un délicieux repas concocté par le traiteur Pistou et Romarin.



DES COLIS ET DES PANIERS GOURMANDS

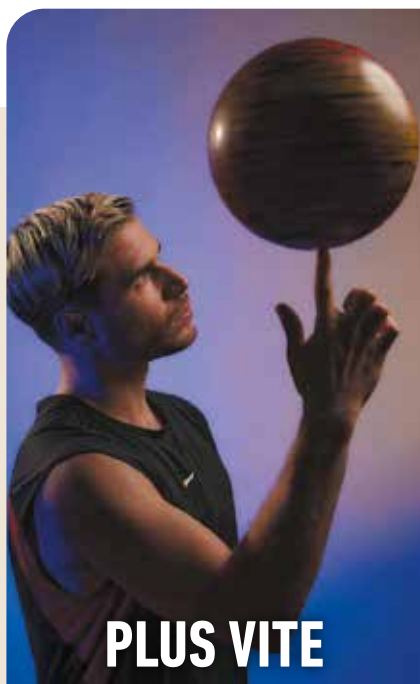
S'ils n'optent pas pour le repas des anciens, tous les Mollégeois âgés de 70 ans et plus bénéficient gratuitement d'un colis gourmand solo ou duo (il suffit là aussi de s'inscrire en mairie). Idéal pour savourer un repas complet à la maison : près de 300 habitants en ont profité en 2023 ! Chaque année, les élus assurent une permanence en mairie pour leur distribution. Et parce que la municipalité n'oublie personne, un panier sucré a été offert aux douze Mollégeois qui résident en maison de retraite. Les familles doivent en informer la mairie.



SANTÉ

Dates des prochaines collectes de sang : 2 février, 29 mars, 5 juillet et 10 octobre 2024, de 15h à 19h30 au centre socio-culturel de Mollégès.

MOLLÉGÈS, ÇA BOUGE EN 2024 !



SAMEDI 25 MAI - STADE MONTMAJOUR

JOURNÉE OLYMPIQUE

PLUS D'INFOS PROCHAINEMENT



24 & 25 FÉVRIER

Saint-Pierre
MOLLÉGÈS 2024

SAMEDI 24 FÉVRIER

9h00 **CONCOURS DE COINCHE**
Salle des fêtes
organisé par les vétérans
du Football Club Mollégès-Eygalières

12h00 **L'HIVERNALE MOLLÉGOISE**
Espace Manson
Animation 100% Mollégoise
assurée par Ramil Liza, Thibault Fabre
Jérémy Marnico et Lucie Clavel
(Détails consultez sur : 10 ans non accompagnés) 3€

DIMANCHE 25 FÉVRIER

9h30 **DÉJEUNER OFFERT**
Lauron des femmes
animée par la Peña Mythra de Lunel

11h00 **ABRIVADO À L'ANCIENNE**
Manade Lescot
Départ Lauron des femmes
Arrivée Espace Manson

12h00 **APÉRITIF**
Espace Manson
animé par les DJ Mollégois
et la Peña Mythra de Lunel

16h00 **FESTIVAL DE BANDIDO**
Manades Lescot et Martel
Avenue des Paluds



L'AGENDA

24 ET 25 FÉVRIER
Saint-Pierre d'hiver

8 MARS
Concert tribute "Phil Collins"

31 MAI - 2 JUIN
Fête de la Gare

19 - 24 JUILLET
Saint-Pierre d'été



4 ET 5 OCTOBRE

**3^e ÉDITION DE
"MOLLÉGÈS EN SCÈNE"**

VENDREDI 4 OCTOBRE
"Desperate Housemen"

SAMEDI 5 OCTOBRE
"Piano Furioso"